



RAPPORT SUR LA SITUATION

DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGOIS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

EXERCICE 2015

Sommaire

INTRODUCTION	3
LE RAPPORT : BILAN SYNTHETIQUE DES INDICATEURS DU PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL	6
ANNEXE : LES ACTIONS, POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES QUI REpondent AUX FINALITES DU DEVELOPPEMENT DURABLE	11
En participant à la lutte contre le changement climatique	11
1. Plan climat énergie territorial :	11
2. Expérimentation de l'extinction de l'éclairage public entre 00h et 5h	15
3. Nouveaux services vélos pour les étudiants et le grand public	16
En favorisant la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ...	17
1. Mise en œuvre d'un programme de rénovation urbaine dans le quartier de Cantepau	17
2. Elaboration du nouveau Plan Local de l'Habitat	18
En préservant la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles	20
1. Démarche zéro phyto anticipée par l'Agglomération	20
2. Elaboration d'un plan paysage	21
3. Poursuite de l'effort d'optimisation de la collective des déchets	22
En veillant à l'épanouissement de tous les êtres humains.	23
1. Renforcement de l'offre culturelle du réseau des médiathèques	23
2. Mise en œuvre du programme d'action pour développer l'enseignement supérieur et la recherche sur le territoire	24
En impulsant une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	25
1. Mise en service de la Halle technologique Innoprod	25
2. L'économie sociale et solidaire	26

Introduction

Le Grand Albigeois, 2^{ème} agglomération de Midi Pyrénées avec **82 928** habitants sur une superficie de **208** km² (**398** habitants/km²), est composé de 17 communes : Albi, Arthès, Cambon d'Albi, Carlus, Castelnau de Lévis, Cunac, Dénat, Fréjairolles, Labastide-Dénat, Lescure d'Albigeois, Le Séquestre, Marssac-sur-Tarn, Puygouzon, Rouffiac, Saint Saliès et Terssac.

Baignée par le Tarn, l'agglomération est un territoire attractif, en expansion.

Forte d'une histoire remarquable, d'un patrimoine historique de rayonnement international, la cité épiscopale classée au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2010, le musée Toulouse-Lautrec, elle est aussi résolument tournée vers l'avenir

Le potentiel d'enseignement supérieur, de recherche et de transferts de technologie est de premier plan avec notamment le centre universitaire Jean-François Champollion et l'école des mines d'Albi-Carmaux, des instituts de formation en soins infirmiers, le centre régional d'innovation et de transfert de technologie, une technopole en création. L'agglomération a mobilisé **70** hectares au service des projets d'entreprises.

Située à 40 minutes de la métropole toulousaine, c'est un bassin d'activités qui comprend plus de **3 000** entreprises. L'économie du grand Albigeois est constituée d'entreprises de toutes tailles dans des secteurs variés qui garantissent la vitalité du tissu économique albigeois. La revue L'entreprise a ainsi classé en 2012 le grand Albigeois première agglomération du sud de la France où il fait bon innover.

Les équipements culturels et sportifs, communaux et intercommunaux, actuels ou en devenir, participent pleinement à l'attractivité du territoire albigeois.

Les compétences de l'agglomération

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a été créée le 1er janvier 2003. Elle regroupe 17 communes et exerce pour leur compte diverses compétences. Certaines, prévues par la Loi, sont dites obligatoires, les autres dites facultatives ou optionnelles ont été confiées à l'agglomération pour répondre aux préoccupations des élus du territoire.

Pour transférer une compétence de l'échelle communale à l'échelle intercommunale, les élus des 17 communes fondent leur réflexion sur la notion intérêt communautaire. Ce transfert ne peut être décidé que par un vote unanime du Conseil communautaire.

Établissement public de coopération intercommunal (EPCI) la communauté d'agglomération de l'Albigeois exerce de plein droit de multiples compétences :

- Développement économique d'intérêt communautaire
- Aménagement de l'espace communautaire et transports urbains
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Voirie d'intérêt communautaire
 - ✓ les voies communales et les chemins ruraux (revêtus a minima d'une liant

- hydrocarboné) ouverts à la circulation publique
 - ✓ les espaces publics liés à la voirie et affectés à du stationnement
 - ✓ les cheminements et ouvrages en site propre
 - ✓ signalisation
- Eclairage public
- Parcs de stationnement
- Nettoyement, balayage, salage et déneigement des voies et espaces public
- Protection et mise en valeur de l'environnement : élimination et valorisation des déchets des ménages et
- déchets assimilés, lutte contre la pollution de l'air et contre les nuisances sonores, protection contre les inondations
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
 - ✓ Espaces aquatiques (Atlantis à Albi, Taranis à Saint-Juéry)
 - ✓ Médiathèques (Pierre-Amalric et ludo-bibliothèque de Cantepau Albi, de Saint-Juéry et de Lescure d'Albigeois)
- Assainissement collectif et non collectif, assainissement des eaux pluviales
- Contribution au schéma de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche et actions de
- développement et de promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche en Albigeois
- Gestion d'un chenil-fourrière animale
- Développement des activités de pleine nature par la structuration d'un réseau de chemins de randonnée et de découverte-valorisation du patrimoine de l'agglomération
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication : contribution au développement de réseaux
- haut débit et résorption des zones non couvertes
- Relais d'assistantes maternelles
- Incendie et secours

La communauté d'agglomération intègre la démarche de développement durable dans les politiques publiques, les orientations et les programme qu'elle met en œuvre.

Contenu du rapport 2015

Le recueil des données a été organisé sur la base du bilan annuel du plan climat énergie territorial et parallèlement à la rédaction du rapport d'activité.

Ce rapport se présente sous la forme d'un bilan synthétique des indicateurs du plan climat énergie territorial communautaire approuvé en octobre 2013.

Il comporte également en annexe une sélection d'actions réalisées en 2015 qui contribuent à une ou plusieurs finalités du développement durable mentionnées dans le code de l'environnement :

- lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère ;
- préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources ;
- permettre l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations ;
- fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable.

Ainsi, à titre d'illustration seront détaillés dans cette annexe :

- La mise en œuvre progressive des actions du plan climat énergie territorial et l'expérimentation de nouvelles actions telle que l'extinction de l'éclairage public permettent à l'Agglomération de contribuer aux enjeux de la lutte contre le changement climatique ;
- La mise en œuvre du programme rénovation urbaine sur le quartier de Cantepau et l'élaboration du nouveau pan local de l'habitat qui sont des contributions concrètes aux enjeux de cohésion sociale et de solidarité ;
- La 3^{ème} édition des sorties nature de l'Agglo, la mise en place anticipée du zéro phyto sur le domaine public et l'élaboration du plan paysage de l'Agglomération qui participent à la préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources du territoire ;
- Le renforcement des actions d'animation culturelle au sein du réseau des médiathèques et la poursuite de la mise en œuvre du contrat de site qui contribuent à la satisfaction de besoins essentiels à la population en favorisant l'accès à la culture et à l'enseignement supérieur ;
- enfin, le renforcement du parc technopolitain avec la mise en service de la halle technologique et l'organisation d'un nouvel appel à projet pour l'économie sociale et solidaire qui s'inscrivent dans une dynamique de développement fondée sur des modes de production et de consommation responsables.

Le rapport : bilan synthétique des indicateurs du plan climat énergie territorial

Axe 1 : Diminuer les consommations énergétiques de l'Agglomération et développer les énergies renouvelables

N	Fiche actions	Indicateurs	2013	2014	2015
1	Réduire la consommation énergétique liée aux transports urbains	Consommation énergétique du parc en litres/100 km	41.44	40,72	37,86
2	Réduire les consommations énergétiques liées à la collecte des déchets	la consommation énergétique des bennes en litres/heure	Pas de données exploitables < sept 2015 (nouveau logiciel gestion carburant)		71,19
3	Réduire les consommations énergétiques du parc automobile	consommation énergétique moyenne du parc véhicules légers et poids lourds en litres/100 km (pour les VL et certains PL) et en litres/h pour les autres PL hors BOM et autobus.			15,23 l/100 km Et 42,52 l/h
4	Mettre en place un tableau de bord et de suivi des consommations des bâtiments et effectuer des audits énergétiques si nécessaire	consommation énergétique des bâtiments en kWh/m ² .an	Gaz : 187 Elec : 172	Gaz : 159 Elec : 160	Gaz :175 Elec:159
		consommation d'eau en m ³ /an	39 260	41 168	55 731
5	Construire ou réhabiliter les bâtiments selon des critères haute qualité environnementale et intégrer les énergies renouvelables	Consommation énergétique des bâtiments en kWh/m ² .an.	Gaz : 187 Elec : 172	Gaz : 159 Elec : 160	Gaz :175 Elec:159
		Consommation en eau en m ³ /an	39 260	41 168	55 731
		Evaluation du confort thermique	-	-	-
		Part de la production d'énergies renouvelables dans la consommation.	1,4	1,9	1,6
6	Améliorer la performance énergétique du centre aquatique Atlantis	Consommation énergétique du centre aquatique en kWh/m ² .an	Gaz : 289 Elec : 170	Gaz : 258 Elec : 154	Gaz :280 Elec :157
		consommation en eau en m ³ /an/m ²	3,0 m ³ /an/m ²	2,9 m ³ /an/m ²	3,7 m ³ /an/m ²
		Part de la production d'énergies renouvelables dans la consommation	0	0	0

N°	Fiche actions	Indicateurs	2013	2014	2015
7	Cuves de récupération d'eau de pluie sur le site de Jarlard, Lebon et centre de collecte	consommation en eau potable en m3/an		1 cuve 120 m ³ (centre de collecte)	
8	Réduire les consommations de la station d'épuration de la Madeleine	Consommation énergétique de la STEP en kWh/m ² .an.	Elec : 6115	Elec : 6336	Elec : 5 966
		Part de la production d'énergies renouvelables dans la consommation.	0,7%	0,7%	0,7%
9	Valorisation du biogaz du centre de stockage des déchets		-	-	-
10	Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public	Consommation énergétique de l'éclairage public en KWh	7 677 410	7 737 384	7 793 058
		Emissions de GES évitées	0	0	0
11	Poursuivre les engagements en matière d'achats éco-responsables	Nombre de procédures de mise en concurrence comprenant des critères environnementaux	37	48	33
		Nbre de produits substitués par des produits plus écologiques et diminution de la consommation d'énergie grise	-	-	-
12	Développer les actions d'éco-responsabilité au travail	Consommation en eau (m ³) et en énergie des bâtiments (kWh/m ² .an)	Eau : 39260 Gaz : 187 Elec : 172	Eau : 41168 Gaz : 159 Elec : 160	Eau : 55731 Gaz : 175 Elec : 159
		Consommation des services en papier	2242	2035	2504*
13	Former à l'éco-conduite les agents	Consommation des véhicules en litres/100km (pour les VL et certains PL) et en litres/h pour les autres PL/engins	Pas de données exploitables < sept 2015 (nouveau logiciel gestion carburant)		26.54 L/100km Et 72.53 L/h
		Nombre d'agents formés			
14	Développer la dématérialisation des procédures administratives	Consommation de papier (en nombre de ramettes)	2242	2035	2504*

* intégration service ADS

Axe 2 : Contribuer à la réduction des consommations énergétiques du territoire et l'amélioration du cadre de vie

N°1	Fiche actions	Indicateurs	2013	2014	2015
15	Elaborer et mettre en œuvre le plan de déplacement urbain		Diagnostic	Diagnostic	Choix Scenario et Concertation publique
16	Développer les transports urbains et l'intermodalité	Taux d'utilisation des parking-relais	-	-	-
		fréquentation des bus	1 200 000	1 300 000	1 350 000
		nombre d'arceaux de stationnement vélo sur les lieux d'intermodalité	5	10	10
17	Développer la marche et le vélo dans les déplacements quotidiens	Mètre linéaire d'aménagements réalisés	87 671	92 404	97622
		Nombre d'arceaux de stationnement installés	+ 100	+ 100	+ 50
		Statistiques services vélo Bourse aux vélos (vélos déposés / vélos vendus) Cyclo : prêt vélo étudiant (nombre de vélo mis à disposition)	271 / 193	220 / 178	200/170 20
		Part modale du vélo.	3,4% (données EDVM)		
18	Proposer une trame verte et bleue à l'échelle de la communauté d'agglomération	Approbation et mise en œuvre de la trame verte et bleue	-	Une étude de préfiguration réalisée	-
19	Mettre en place un fauchage raisonné des abords de voirie	Nombre de passage par an et hauteur de coupe	-	-	Hauteur de coupe portée entre 7 et 8 cm au lieu de 5 cm en interne. Externe => évolution avec les nouveaux marchés dès

					2017 Harmonisation des pratiques sur un axe "fauchage raisonné" dès 2017
20	Aménager et entretenir de façon raisonnée les zones d'activités	Qualité paysagère et cadre de vie dans les zones d'activités			
21	Engager un diagnostic territorial des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre en lien avec l'urbanisation		-	-	-

Axe 3 : Réduire la vulnérabilité des services de l'agglomération face aux aléas et tendances climatiques

N°	Fiche actions	Indicateurs	2013	2014	2015
22	Etudier et expérimenter l'utilisation de revêtements de chaussée plus résistants aux aléas climatiques	qualité et durabilité des revêtements testés impact environnemental des revêtements.	-	-	-
23	Suivre et améliorer le confort thermique estival dans les bâtiments communautaires	Nombre de jours où la température est supérieure à 28°C dans les bâtiments	-	-	-
24	Engager une réflexion sur l'adaptation du fonctionnement des services de l'agglomération lors d'événements climatiques extrêmes	Indicateurs d'exposition	-	-	-
		Indicateurs de sensibilité	-	-	-
		Indicateurs d'impact	-	-	-

Axe 4 : Inciter, sensibiliser, accompagner la population, les communes et les entreprises dans la diminution de leur impact sur l'environnement

N°	Fiche Actions	Indicateurs	2013	2014	2015
25	Elaborer et mettre en œuvre un plan de prévention des déchets	Tonnages de déchets produits sur le territoire (2010 = 54 222)	51566 -4,9% / 2010	49682 -8,4% / 2010	49451 -9,1% / 2010
		Tonnages de déchets dont la production est évitée (/2010)	3045	3200	3200
26	Sensibiliser et informer le public sur les économies d'eau et d'énergies dans l'habitat	Nombre de personnes sensibilisées.	-	-	-
27	Réaliser des actions de promotion de l'éco-mobilité	part des déplacements à pieds, à vélo et en bus.	Marche : 22% Vélo : 3,4% TC : 2,7% Données EDVM		
28	Organiser des actions de sensibilisation sur la biodiversité locale	nombre de personnes sensibilisées • Sorties nature : nombre d'inscrits aux sorties	205	209	264
29	Sensibiliser les communes à la prise en compte de la nature en ville	Part des espaces verts en ville	-	-	-
30	Elaborer une charte environnementale de l'aménagement urbain public	Evaluation de la qualité environnementale des projets urbains	-	-	-
31	Elaborer une charte environnementale de l'éclairage des parkings et zones privées	Évaluation du taux de mise en œuvre des recommandations	-	-	-
32	Sensibiliser les communes aux enjeux du SCOT	Consommation d'espace par logement	-	-	-

Annexe : Les actions, politiques publiques et programmes communautaires qui répondent aux finalités du développement durable

En participant à la lutte contre le changement climatique

1. Plan climat énergie territorial :

En 2012, la communauté d'agglomération a établi son premier bilan énergétique et d'émission de gaz à effet de serre.

A la suite du diagnostic, l'agglomération a décidé d'un plan d'actions de 5 ans (approuvé le 15 octobre 2013 en conseil communautaire) visant l'adaptation des services et du territoire aux aléas climatiques présents et à venir et la diminution de ses consommations énergétiques et de ses émissions de gaz à effet de serre. Ces actions sont réparties dans quatre axes stratégiques :

- Axe 1 : Diminuer les consommations énergétiques de l'Agglomération et développer les énergies renouvelables.
- Axe 2 : Contribuer à la réduction des consommations énergétiques du territoire et à l'amélioration du cadre de vie.
- Axe 3 : Réduire la vulnérabilité des services de l'Agglomération face aux aléas et tendances climatiques.
- Axe 4 : Inciter, sensibiliser, accompagner la population, les communes et les entreprises dans la diminution de leur impact sur l'environnement.

Bilan annuel des actions engagées dans le cadre du PCET :

Axe 1	Objectif PCET	Réalisé en 2014	Réalisé en 2015
Action 1	Réduire la consommation énergétique liée aux transports urbains	Achat du BUSINOVA	Adaptation des moyens à la fréquentation des lignes, notamment par le développement du transport à la demande en heure creuse en substitution des lignes régulières ((lignes G-Puygouzon, K-Le Séquestre, L-Marssac, M-Terssac)
Action 2	Réduire les consommations énergétiques liées à la collecte des déchets	Convention en cours d'établissement entre l'agglomération et Tarn Habitat pour la mise en place systématique de containers enterrés pour « l'habitat vertical ». Cette convention touchera à terme 15% de la population albigeoise.	Engagement du plan d'équipements enterrés concernant l'habitat collectif avec la réalisation d'une première tranche sur le quartier de Cantepau comprenant 20 équipements installés pour la

		Grâce au développement de l'apport volontaire, le temps de collecte est stable alors que la population au sein de l'agglomération est en augmentation.	desserte d'environ 1000 habitants en collecte d'apport volontaire pour les déchets ménagers et le tri des emballages.
Action 3	Réduire les consommations énergétiques du parc automobile	Le recensement de la flotte de véhicules communautaire est effectué en vue de l'optimisation du parc.	Optimisation de l'entretien, études pour renouvellement VUL par électriques ; test bus hybrides, ...

Axe 1	Objectif PCET	Réalisé en 2014	Réalisé en 2015
Action 4	Mettre en place un tableau de bord et de suivi des consommations énergétiques des bâtiments et effectuer des audits énergétiques si nécessaire.	Amélioration de la maintenance des bâtiments - premiers contrats de maintenance groupés pour les bâtiments communautaires. En 2014, la modification de gestion de l'éclairage du parking des Temps Modernes a permis une diminution de 30% des consommations d'énergie.	Le tableau de suivi des consommations gaz-élec-eau est remis à jour annuellement. Un diagnostic des installations de ventilation et des éléments vitrés de la piscine Atlantis a été mené.
Action 5	Construire ou réhabiliter des bâtiments selon des critères de haute qualité environnementale et intégrer les énergies renouvelables	Construction du nouveau centre de collecte de Puygouzon selon ces critères (récupération des EP, niveau d'isolation du bâtiment, production d'eau chaude sanitaire solaire...)	Pas de nouvelles constructions
Action 6	Améliorer la performance énergétique du centre aquatique Atlantis	Remplacement des projecteurs iodures au-dessus des bassins par des projecteurs LED	Travaux suite au diagnostic des installations de ventilation et des lanterneaux.
Action 8	Réduire les consommations énergétiques de la STEP de la madeleine	-	-
Action 9	Etudier la valorisation du biogaz produit par le centre de stockage des déchets de Ranteil	L'étude pour la valorisation du biogaz a été réalisée et après consultation aucune entreprise n'a souhaité prendre l'exploitation de cette production.	
Action 10	Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public :	Remplacement des lampes à source mercure par de l'éclairage plus performant (sodium ou LED) en cours : 700 points lumineux traités sur Albi.	Expérimentation de l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h sur des zones résidentielles de

		Mise en place systématique d'horloges astronomiques sur les postes neufs. Achats de régulateurs de tension pour réguler les puissances lumineuses par plage horaire.	L'Agglo (1000 points lumineux concernés) À Albi, la régie éclairage public a réalisé le remplacement de 230 sources mercure et la pose de 10 armoires avec régulateur abaisseur de tension. Sur le territoire de l'agglomération, la régie a participé à la pose de plus de 70 horloges astronomiques afin d'effectuer des tests d'extinction sur 1000 points lumineux à partir du 10 novembre 2015.
Action 11	Poursuivre les engagements en matière d'achats éco-responsables.	-	-
Action 12	Développer des actions d'éco-responsabilité au travail (consommation de papier, tri, recyclage et diminution des déchets produits).	Amélioration du tri et de la collecte des déchets du Parc Auto par la prise en compte du déchet ultime de l'activité dans les conditions de fournitures (filières de recyclage identifiées)	
Action 14	Développer la dématérialisation des procédures administratives dans l'objectif de réduire les consommations.		Dématérialisation des factures dans le logiciel comptable de la collectivité.

Axe 2	Objectif PCET	Réalisé en 2014	Réalisé en 2015
Action 15	Elaborer et mettre en œuvre le plan de déplacement urbain.	PDU en cours d'élaboration : définition des scénarios du PDU	Approbation du scénario du PDU et organisation d'ateliers de concertation
Action 16	Développer les transports urbains et l'intermodalité : Objectif : augmenter le report modal voiture-transports urbains-déplacement doux-train.	Evolution du réseau des transports urbains afin de : - répondre aux attentes des usagers, - améliorer la lisibilité du réseau et sa vitesse commerciale, - renforcer l'offre sur les lignes structurantes, - favoriser le report	Cadencement au 1/4h des lignes structurantes avec correspondance systématique en centre-ville d'Albi. Renforcement du TAD avec doublement de l'offre sur les

		modal par l'utilisation de parkings gratuits en entrées de ville.	communes de Rouffiac, Dénat, Carlus, Fréjairrolles, Labastide-Dénat et Saliès. Création d'un service gratuit d'alertes SMS Réservation du TAD via site internet
Action 17	Développer la marche et le vélo dans les déplacements quotidien	Poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur cyclable	Poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur cyclable : aménagement de l'avenue d'Albi à Marssac Nouveaux services vélos : Cyclo (prêt de vélo pour les étudiants) et mise en place d'une vélo-école
Action 18	Proposer une trame verte et bleue à l'échelle de la communauté d'agglomération.	Réalisation d'une étude (Stage 6 mois - étudiant BAC + 5 Université champollion) sur la préfiguration d'une trame verte et bleue de l'Agglomération en lien avec le schéma régional de cohérence écologique	-
Action 19	Mettre en place un fauchage raisonné des abords de voirie.	Les zones sensibles ont été repérées pour un fauchage moins fréquent.	

Axe 3	Objectif PCET	Réalisé en 2014	Réalisé en 2015
Action 22	Etudier et expérimenter l'utilisation de revêtements de chaussée plus résistants aux aléas climatiques (liant comportant des fibres permettant l'augmentation de la durabilité).	Application d'une émulsion plus résistante en début et fin de campagne intégrée au marché de fourniture voirie 2015	
Action 24	Engager une réflexion sur l'adaptation du fonctionnement des services de l'agglomération lors d'événements climatiques extrêmes (grand froid, sécheresse prolongée).	Adaptation des horaires lors des fortes chaleurs (depuis 2012) Plan de viabilité hivernale (depuis 2012)	

Axe 4	Objectif PCET	Réalisé en 2014	Réalisé en 2015
Action 25	Elaborer et mettre en œuvre un programme local de prévention de déchets.	Pas de programme rédigé mais des actions menées : - La distribution de 100 composteurs par an - Affichage Stop pub (20% de refus de pub la communauté d'agglomération de l'Albigeois est la 1ere collectivité tarnaise.)	225 composteurs distribués en 2015, portant le nombre total installé à 5356 sur le territoire. Cela représente un évitement de 1607 tonnes de déchets. La campagne Stop-Pub est toujours d'actualité.
Action 28	Organiser des actions de sensibilisation sur la biodiversité locale.	Organisation de la 2 ^{ème} édition des sorties nature de l'Agglo.	Organisation de la 3eme édition des sorties natures de l'Agglo
Action 32	Sensibiliser les communes aux enjeux du SCOT	Sensibilisation réalisée dans le cadre de l'exercice de la compétence SCOT et notamment au travers : - De l'instruction des demandes d'avis sur les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux - du suivi des procédures d'élaboration, de révision et de modification des POS PLU et cartes communales du périmètre SCOT	Sensibilisation réalisée dans le cadre de l'exercice de la compétence SCOT et de la révision du SCOT engagée en 2015

2. Expérimentation de l'extinction de l'éclairage public entre 23h30 et 5h30

Depuis le 11 novembre 2015, et pour une période d'un an, l'Agglomération, en concertation avec douze communes, a expérimenté l'extinction de l'éclairage public entre 23h30 et 5 h30 du matin (ponctuellement 22h30 à 5h30) dans des zones résidentielles et certaines zones d'activités.

Bien que l'énergie consommée pour l'éclairage public sur les 17 communes reste globalement stable, la facture augmente constamment : de 652 787€ en 2010, elle a dépassé le million en 2015. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution : la taxe finale de consommation d'électricité (TFCE) qui s'applique depuis 2010 à l'éclairage public, l'augmentation de la taxe d'acheminement (TURPE) et du coût du kWh consommé et l'intégration de nouveaux points lumineux dans le parc. S'y ajoutent l'entretien et les investissements d'un parc d'environ 16000 points lumineux reliés par 540 km de réseaux électriques.

A consommation constante, la facture d'électricité ne cesse donc d'augmenter. En 2015, le budget alloué aux travaux neufs est équivalent à celui dédié au paiement de la facture d'électricité d'éclairage public.

En parallèle des efforts déjà initiés (déploiement de technologies LED sur les rénovations d'artères principales, déploiement de régulateurs abaisseurs de tension, mise en place systématique d'horloges astronomiques sur les projets neufs), la démarche d'extinction s'inscrit dans une logique de sobriété (associer un service rendu aux besoins réels de l'usager) afin de préserver une capacité à investir. Il s'agit d'éclairer de manière plus rationnelle à l'endroit et au moment les plus opportuns.

Pour cette expérimentation, plus de 1000 points lumineux (sur 16 000 existants) sont concernés. L'économie prévisionnel estimée pour cette première année était de l'ordre 19 500€, pour un investissement initial de 18 500€ (14 500€ pour les horloges et le matériel électrique, 4 000€ de signalétique et communication). Après une année de coupure, l'économie réelle générée par le test est de 250 000kWh (soit une non dépense de 30 000€).

3. Nouveaux services vélos pour les étudiants et le grand public

Le service Cyclo

Un service de prêt de vélo a été mis en place sur le campus de l'université Champollion grâce à un partenariat entre l'Agglomération, l'association sportive de l'université (ASUC) et le centre universitaire.

Désormais 20 vélos de ville, aux couleurs de l'Agglo et baptisés Cyclo, sont à la disposition des étudiants pour répondre à leurs besoins de déplacements ponctuels ou de longue durée.

Facilement identifiable avec sa couleur orange et noir, Cyclo est un vélo de ville confortable et robuste ; il dispose de tous les équipements indispensables pour une circulation facile en ville : dérailleur 3 vitesses intégré à la roue arrière, double antivol, panier, éclairage avant et arrière à LED, pneus renforcés pour limiter les crevaisons.

Vélo-école

La réalisation d'aménagements cyclables, essentielle, n'est pas une condition suffisante pour développer la pratique du vélo dans les déplacements quotidiens. Il faut plusieurs années pour constituer un réseau cyclable continu. Néanmoins, il est possible de circuler sur des voies même non aménagées, en particulier en milieu urbain. Cela s'apprend.

Pour certains, se déplacer à vélo serait une excellente solution, mais ils ne savent pas en faire. D'autres ne pratiquent plus depuis de nombreuses années et ont peur de s'y remettre. D'autres enfin utilisent leur vélo pour les loisirs, mais ne sont pas à l'aise au milieu de la circulation.

Pour apprendre ou se remettre en selle, certains expriment le besoin d'être accompagnés, formés à une conduite sécurisante pour faire leurs premiers pas ou retrouver confiance en deux-roues.

Afin de diversifier ses leviers d'actions, l'Agglomération a expérimenté la mise en place d'une vélo-école pour participer à la formation des publics (adultes et scolaires) à la pratique du vélo en leur permettant d'avoir à la fois, une bonne maîtrise technique du vélo et les bons réflexes à adopter pour évoluer en toute sécurité au milieu de la circulation.

Pour réaliser ces formations, l'Agglo a sollicité la Maison du vélo à Toulouse, l'une des 56 vélo-écoles de France à disposer d'une équipe d'éducateurs diplômés spécialisés. En 2015, l'Agglo a proposé 2 cycles de formation pour les adultes (débutant et circuler en ville) comprenant 2 sessions de 4 demi-journées d'intervention.

Dans les écoles, l'Agglo, en concertation avec la circonscription de l'Éducation Nationale, a réalisé 5 journées d'animation au sein de 4 écoles du territoire, formant ainsi près de 140 élèves futurs cyclistes urbains responsables :

- éducation routière en tant que cycliste,
- apprentissage de la conduite du vélo,
- entretien et mécanique du vélo,
- sensibilisation à l'éco-mobilité.

En favorisant la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

1. Mise en œuvre d'un programme de rénovation urbaine dans le quartier de Cantepau

3 quartiers albigeois ont été désignés prioritaires par le nouveau contrat de ville 2015-2020 signé en juillet 2015 :

- Cantepau
- Lapanouse-Saint Martin
- Veyrières-Rayssac

Dans le cadre de cette nouvelle politique de la ville, le quartier de Cantepau à Albi a été retenu par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine comme quartier prioritaire au titre du nouveau programme NPNRU (nouveau programme national de rénovation urbaine).

La démarche vise à poursuivre la mutation et le renouvellement urbain du quartier. Pour un quartier :

- solidaire, apaisé et économe pour ses résidents,
- attractif pour de nouveaux habitants en développant la mixité sociale et générationnelle,
- ouvert sur la ville et l'agglomération, connecté à son territoire en termes d'accessibilité,
- économique à part entière, et référent pour la formation

5 études ont été programmées dans le cadre de la phase de préfiguration :

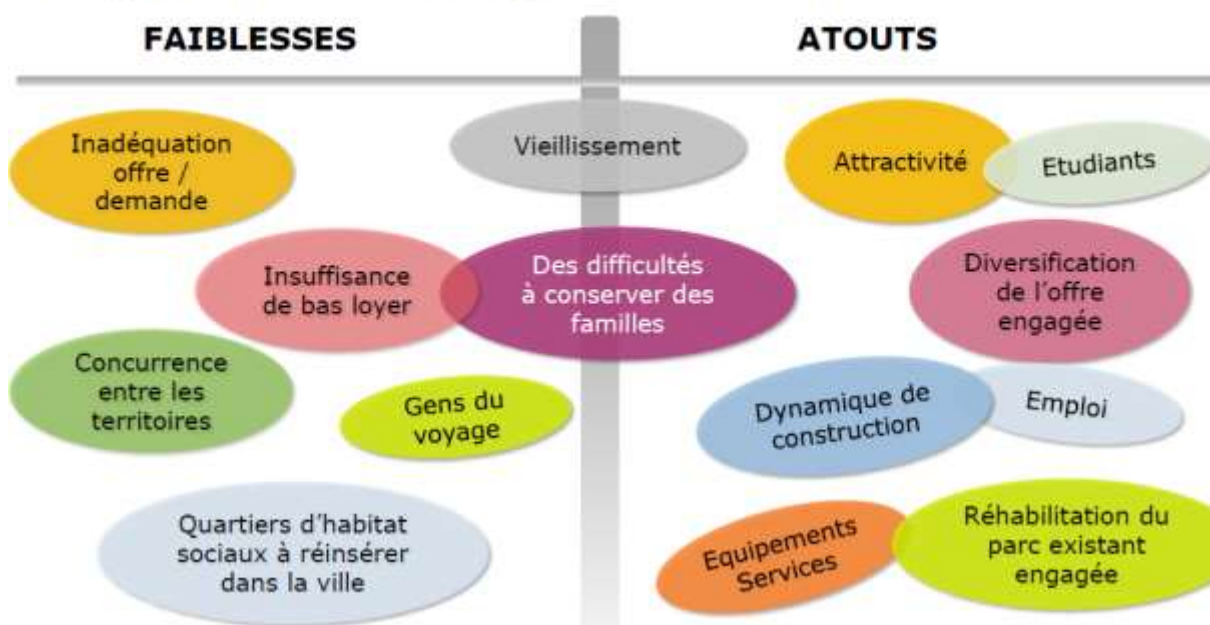
- Étude sociale et sociologique
- Étude de recomposition urbaine
- Étude de revitalisation commerciale et économique
- Phase d'études de programmation de l'habitat
- Étude sur le relogement et l'accompagnement des habitants au changement

La phase de préfiguration déterminera le programme des opérations à conduire.

2. Elaboration du nouveau Plan Local de l'Habitat

L'ambition de la nouvelle politique de l'habitat pour le Grand Albigeois a été partagée et arrêtée dans le projet de Programme Local de l'Habitat 2015-2020.

Ce qu'il faut retenir du diagnostic



Un défi à relever

Renforcer l'attractivité résidentielle du territoire

- Des besoins accrus en logements pour répondre aux besoins de décohabitation des ménages et aux besoins des nouveaux arrivants
- Une diversification de la production de logements à poursuivre pour retenir les jeunes familles, assurer un parcours résidentiel pour tous et fluidifier le marché

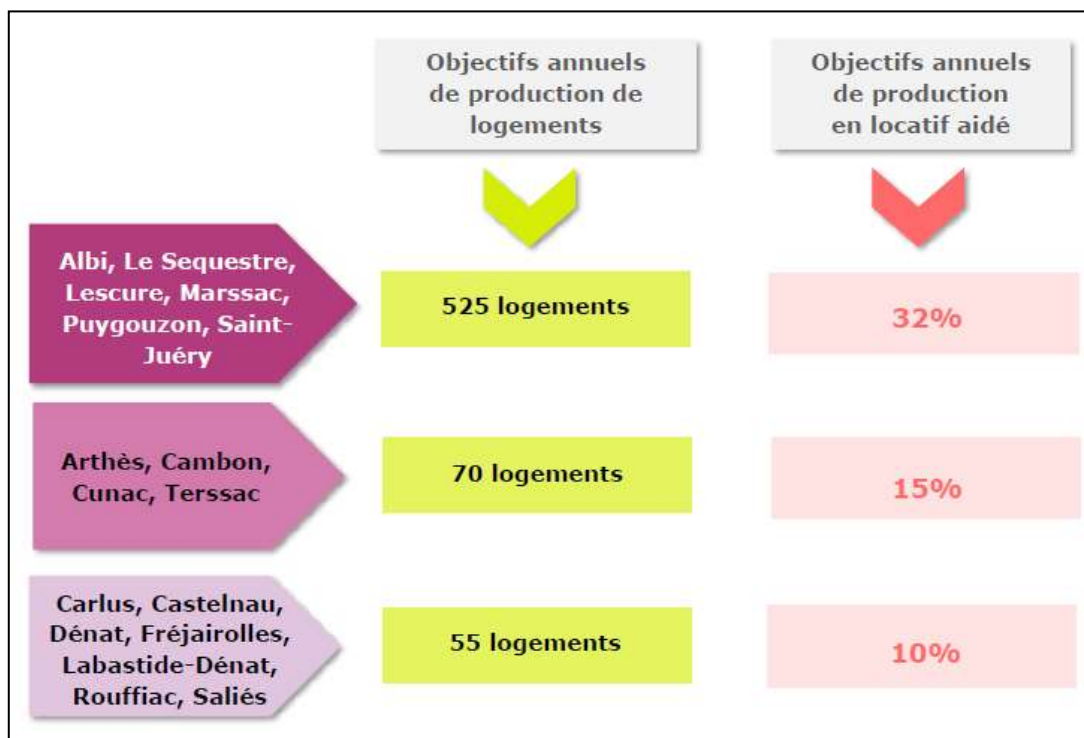
Quatre étapes majeures ont ponctué la démarche d'élaboration du PLH

- Janvier : choix du scénario démographique volontariste basé sur le maintien et l'accueil des jeunes familles. Passer de 81 000 habitants en 2012 à 95 000 habitants à l'horizon 2030 avec un rythme de production de logements plus soutenu : passer de 450 logements autorisés/an à 650 logements/an dont 180 logements locatifs aidés et 100 logements en accession aidée.

- Avril : validation du diagnostic, enjeux et orientations PLH. Choix d'un scénario de répartition de l'offre nouvelle de logements sur les 17 communes en fonction de la géographie renouvelée du SCoT.
- Juin : contribution spécifique de chaque commune dans la réponse aux besoins en logements sur toute la période du PLH. Travail réalisé à partir de l'évaluation des projets et capacités foncières identifiées dans les documents d'urbanisme. Validation des objectifs communaux de production et de diversification de logements.
- Novembre : validation du projet de programme d'actions PLH.

Un programme d'actions PLH construit à partir de 4 orientations stratégiques

- Piloter la politique locale de l'habitat
- Renforcer l'attractivité résidentielle de l'Albigeois



- Répondre aux besoins des plus vulnérables
- Répondre aux attentes de qualité du cadre de vie

En préservant la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles

1. Démarche zéro phyto anticipée par l'Agglomération

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a décidé d'engager une politique volontariste et d'appliquer dès 2015 une mesure qui sera obligatoire le 1^{er} janvier 2017 : plus aucun produit phytosanitaire de type chimique ne sera mis en œuvre pour éradiquer les herbes spontanées du domaine public.

Les pesticides sont aujourd'hui présents dans l'eau, l'air, le sol et les végétaux, ils affectent la biodiversité mais aussi la santé humaine. L'agriculture est souvent prise pour cible, mais les collectivités et les particuliers ont aussi leur part de responsabilité. Utilisées pour l'entretien des voiries, des parcs et jardins, des cimetières,... les produits phytosanitaires nuisent à la santé publique et contribuent à la dégradation de l'environnement. Cette prise de conscience a fait évoluer la réglementation, et a incité la mise en place de programmes visant à en réduire puis à en supprimer l'usage.

En 2014, la consommation de produits phytosanitaires par l'Agglomération sur l'ensemble de son territoire pour l'entretien des voiries représentaient un total de 225 litres d'herbicide curatif type foliaire et de 310 litres d'herbicides anti-germinatif pour un coût total à l'achat de 11 800 euros TTC.

En Albigeois, 2015 marque le démarrage de la démarche ZERO PHYTO DANS NOTRE AGGLO. La présence d'herbe en bord de trottoir ou dans l'allée d'un parc n'est pas synonyme d'un mauvais entretien. C'est simplement le signe d'une gestion différenciée des espaces publics et des espaces verts, où de nouvelles méthodes d'entretien sont appliquées. Ces nouveaux modes de gestion alternatifs n'ont pas les conséquences radicales et destructrices des pesticides. Dès lors, il faut changer de regard, développer une autre culture du végétal dans la ville, et accepter la présence de végétation spontanée qui est rarement préjudiciable et même à la base d'une biodiversité urbaine à reconquérir.

L'enjeu est donc de concilier la qualité de l'entretien de nos espaces publics et les moyens mis en œuvre pour y parvenir, tout en acceptant de porter un nouveau regard sur la végétation spontanée de nos villes. Aussi, en complément de l'action publique, il sera de la responsabilité de chacun, si la vue d'herbes dérange ou si elle génère un danger particulier pour la circulation des piétons, de désherber au droit de sa propriété ... de façon naturelle sans produits chimiques.



Un dépliant expliquant la démarche de l'Agglomération est à la disposition du public.

2. Elaboration d'un plan paysage

Une politique d'aménagement du territoire durable doit prendre en compte les paysages « du quotidien » garants de l'accès à tous à un cadre de vie de qualité. L'enjeu est donc de valoriser les paysages alentours en cohérence avec les autres politiques sectorielles.

Un plan de paysage est un outil de prise en compte du paysage dans les politiques d'aménagement du territoire. Il intervient pour le paysage dans son ensemble : protection, gestion et aménagement.

En 2013, le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a lancé un appel à projets Plans de paysage pour inciter les collectivités à élaborer une stratégie paysagère c'est-à-dire pour intégrer le paysage dans l'aménagement du territoire. L'agglomération Albigeoise a été retenue parmi 100 candidatures et le travail a donc commencé en 2015.

Les transformations et les évolutions d'un paysage donné sont analysées et appréhendées permettant ainsi de formuler des objectifs paysagers. Ces objectifs définissent des actions pouvant être liées avec d'autres politiques sectorielles du territoire. Le plan de paysage a donc un caractère transversal qui permet de mobiliser différentes compétences pour aboutir à un résultat qui est au plus près des attentes locales.

La mise en œuvre du plan de paysage s'établit en 3 étapes :

- Analyse du paysage et des dynamiques paysagères
- Détermination des objectifs de qualité paysagère
- Définition des actions

Au niveau local, le plan de paysage a plusieurs objectifs :

- assurer le maintien des paysages emblématiques de notre territoire : vallée du Tarn, édifices patrimoniaux,
- préserver les vues lointaines,
- limiter l'implantation d'habitats diffus,
- limiter les extensions urbaines linéaires, notamment sur les crêtes,
- améliorer l'insertion des constructions nouvelles,
- travailler sur les entrées de ville.

L'agence Folléa-Gautier a été retenue par la communauté agglomération pour établir un diagnostic paysager du territoire communautaire, l'analyser et aider les élus à lister des objectifs et les actions correspondantes.

Le comité de pilotage s'est réuni le 1er octobre 2015 pour valider le diagnostic et les premiers enjeux de qualités paysagères.

3. Poursuite de l'effort d'optimisation de la collecte des déchets

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois réalise, sur tout son territoire, la collecte des ordures ménagères et déchets assimilés et les collectes sélectives.

Le service est assuré à travers deux dispositifs :

- Une Régie directe constituant un service communautaire pour 12 communes
- Une entreprise privée sur marché public de prestations de services pour 5 communes
- Les communes ont à leur service plusieurs modes opératoires :
- 17 communes bénéficient d'une collecte du verre en apport volontaire ;
- Les collectes sélectives des emballages ménagers recyclables et des journaux magazines sont en porte à porte ; en sacs pour 12 communes et en caissettes pour 5 communes ;

Au 31 décembre 2012, la totalité des communes est conteneurisée pour la collecte des ordures ménagères résiduelles.

Trois déchetteries situées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, sont accessibles aux ménages pour tous les autres déchets.

Performance des collectes en 2015

Les ordures ménagères résiduelles

En 2015, les collectes en porte à porte sont stables à +0,1% tandis que le ratio ramené à l'habitant baisse de 0,17%. Ainsi malgré l'augmentation de population, le volume de déchets reste stable, ce qui traduit une diminution de la production de déchets par habitat.

La collecte sélective des emballages et papiers

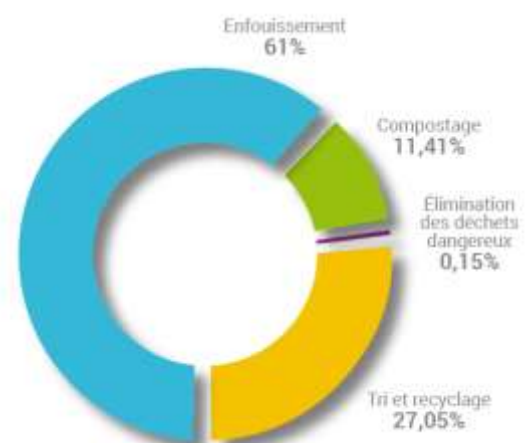
Les quantités totales de déchets d'emballages (verre compris) et de papiers progressent de 3,9%. La moitié de cette progression est attribuée à la collecte du verre en apport volontaire qui augmente de 5,2% sur l'année tandis que le total des emballages hors verre et papiers est en hausse de 3,05%.

Les quantités de papiers collectées séparément représentent près de 14% du total des collectes sélectives, niveau maîtrisé traduisant les efforts de prévention effectués et la pratique du Stop Pub.

L'apport volontaire représente 38% en tonnages des modes de collecte (il concerne très majoritairement le verre avec 2 150 T sur les 2 348 T collectées).

Bilan du traitement des déchets ménagers 2015

Le taux de collecte en vue d'une valorisation s'élève à 38,5%. 61% d'ordures ménagères enfouies sont traitées par le procédé du bioréacteur et font l'objet d'une valorisation énergétique partielle.



Indicateurs de la gestion des déchets

Indicateurs	2012	2013	2014	2015
Ordures ménagères résiduelles collectées (kg/hab.)	288	285	283	283
Ordures ménagères résiduelles collectées (en tonnes)	22 875	22 866	22 895	22 923
Verre collecté (kg/hab.)	25	25	25	26,5
Tri sélectif : emballages, journaux, magazines (kg/hab.)	54	50	48	49
Tri sélectif : emballages, journaux, magazines (en tonnes)	4 279	3 968	3 857	3 975
Nombre de conteneurs enterrés	140	153	173	187
Nombre de points d'apport volontaires aériens pour le verre	173	173	175	175

Malgré l'augmentation de la population, la production de déchets est maîtrisée. La collecte de verre progresse. Les efforts de prévention notamment sur le flux papier (campagne StopPub) se traduisent par une diminution du tonnage des emballages, journaux et magazines. Enfin, l'Agglomération poursuit sa dynamique d'installation de conteneurs enterrés afin de maîtriser les coûts de collecte.

En veillant à l'épanouissement de tous les êtres humains.

1. Renforcement de l'offre culturelle du réseau des médiathèques

Lancement de la première saison culturelle

2015 a marqué la 1ère saison culturelle du réseau des médiathèques. Toutes les lumières du noir a permis de placer le réseau des médiathèques de l'Albigeois au centre du territoire culturel local et même au-delà, par des partenariats noués au niveau départemental.

Chiffres clés

- 21 partenaires (7 musées, 2 établissements d'enseignement supérieur, 2 établissements scolaires, 2 établissements de spectacles ou musique, office du tourisme, 6 associations, 1 centre social)
- 78 actions dont 61 menées par le réseau des médiathèques ; 25 dirigées vers le « tout public », 24 vers le jeune public, 29 vers un public d'adultes/adolescents.
- 4012 personnes ont fréquenté au moins une action du réseau des médiathèques dans ce cadre.
- 33 469 personnes ont fréquenté les actions proposées par les partenaires dans le cadre de Toutes les lumières du noir.

11 221 personnes ont fréquenté au moins une manifestation culturelle en 2015 (soit +46% par rapport à 2014).

Le développement du numérique

- Développement de toutapprendre.com (268 inscrits en 2015 ; +10% par rapport à 2014) ; 3363 connexions en 2015 ;
- Développement de la VOD (+ 509 inscrits, 1074 visionnages) ;
- Développement des ateliers numériques (tablettes) : 12 ateliers, 60 personnes, et démarrage des conférences numériques.

Nouvelles dessertes du médiabus

En 2015, 3 nouvelles dessertes du médiabus à Fréjairolles, Marssac-sur-Tarn et Rouffiac. Consolidation des dessertes du médiabus de l'été à Atlantis, place Lapérouse, et place Sainte-Cécile.

2. Mise en œuvre du programme d'action pour développer l'enseignement supérieur et la recherche sur le territoire

L'année 3 de mise en œuvre du contrat permet de dresser le bilan suivant : 29% des actions ont été réalisées et l'ensemble des actions lancées (en cours ou réalisées) couvre 66% du total des actions :

1/ Par le suivi du contrat et la coordination de projets complexes multi partenariaux :

- Gestion de projets et animation du réseau
- Recherche de financements externes -CPER ESRI 2015-2020 acté dont 3 programmes lancés en 2015, financements dédiés de la Région, SSTAT, candidature de site au PIA culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat
- Relations extérieures et gouvernance du site par le positionnement stratégique des établissements à de multiples échelles : changement de statut du CUFR Champollion en Institut national universitaire (EPSCP), fermeture d'un centre de formation, poids vis-à-vis de l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées...

2/ Par des réalisations opérationnelles d'actions en qualité de partenaire ou de pilote d'actions de A à Z :

Évolution des infrastructures :

- Campus Champollion : réception du bâtiment B réhabilité et installation du laboratoire d'analyse quantifiée de la marche, réception du bâtiment neuf réunissant les formations sanitaires « IFSI ».
- Campus Mines : lancement de la construction d'une résidence étudiante à efficacité énergétique.
- Campus CCI-IPI et CFA IFA : lancement de la réhabilitation et extension du centre de formation.
- Campus CMA-URMA : construction d'une maison pédagogique aux normes RT 2012 avec un pôledomotique.
- Actions entrepreneuriat et innovation (Starting Box, Libérez la création,

semaines Crédige « Start Week » et Doctoriales) et structuration d'une feuille de route, rassemblant l'écosystème local autour d'un projet global cohérent avec trois axes d'interventions : sensibilisation, formation, accompagnement ;

- Actions vie étudiante (Pack de bienvenue Toul'Box à Albi, service Cyclo, service de paniers fermiers bio) et diagnostic du Schéma de l'Amélioration de la Vie Étudiante.

3/ Par la promotion du site en valorisant les actions et accompagnant la communication :

- Organisation d'évènements inter-établissements en lien avec l'insertion professionnelle ou l'innovation
- Accueil de colloques scientifiques nationaux ou internationaux
- La 2e Nuit des Chercheurs à Albi a accueilli 1 000 visiteurs et mobilisé 130 chercheurs.

En impulsant une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a placé le développement économique du territoire au premier rang de ses politiques publiques. Désireuse de soutenir l'activité économique, l'Agglo a centré ses opérations sur l'accompagnement des projets portant tant sur les filières traditionnelles que sur l'innovation ou l'économie sociale et solidaire.

1. Mise en service de la Halle technologique Innoprod

La halle technologique Innoprod a été inaugurée en janvier 2015. Cette halle jouxte l'hôtel d'entreprises et symbolise la mission principale du parc technopolitain Innoprod : produire l'innovation au service des entreprises.

Dans cette nouvelle halle, la recherche et le développement (R&D) servent les projets et les ambitions des entreprises, qu'il s'agisse de PME ou de groupes internationaux. Ici on calcule la résistance thermique d'un alliage avant qu'il ne devienne un morceau d'avion ou un moule industriel ; on utilise la préhension par le vide pour imaginer une machine qui ouvrira des sachets plastique pour emballer des profilés d'aluminium.

Trois structures sont installées dans la halle Innoprod bien qu'elles travaillent sur des process différents, elles sont dédiées au transfert technologique c'est-à-dire qu'elles apportent à des entreprises des solutions technologiques innovantes.

- Le centre d'essais des techniques du vide de la plateforme technologique - Produits et processus automatisés en PME - du Lycée Rascol
- Le CRITT (centre régional d'innovation et de transfert technologique) Automatisation. Il étudie la faisabilité et réalise des prototypes, en automatisation et en robotisation, pour des procédés industriels innovants.
- La plateforme de recherche et d'innovation Mimausa (mise en œuvre de matériaux pour l'aéronautique et surveillance active) de l'Institut Clément Ader

2. Nouvel appel à projet économie sociale et solidaire

L'appel à projets économie sociale et solidaire a été reconduit en 2015 à l'échelle du territoire en partenariat avec Midi-Pyrénées Active. Son périmètre a été étendu, au-delà de l'économie sociale et solidaire, à l'économie circulaire.

Il s'est adressé aux entreprises de toutes natures, en création ou non, et aux associations ayant un projet dont la réalisation a vocation à s'effectuer sur le périmètre de l'agglomération albigeoise.

Sur 11 dossiers reçus, 4 projets lauréats ont été retenus en 2015 et se sont vus attribuer une subvention globale de 25 000€.

Un partenariat avec la société Pick & Boost, la première plateforme publique de crowdfunding de Midi-Pyrénées a été créée fin 2014. En 2015, 14 projets ont été candidats et 7 d'entre eux ont été retenus après sélection sur Declicethic ; 5 projets ont été portés par des associations et 2 par des entreprises.